

n°14

Date de publication
22 mai 2019

Date d'observation
20 mai 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Blé**
 - La moitié des parcelles sont au stade épisaison.
- **Orge**
 - la pression maladie reste faible, quelques dégâts de gel sur épis.
- **Maïs**
 - Les maïs poursuivent lentement leur croissance, peu de dégâts de ravageurs cette semaine.
- **Triticale**
 - Les conditions plus humides depuis fin avril sont propices au développement de la rhynchosporiose. L'oïdium poursuit sa progression sur une variété très sensible à cette maladie : VUKA.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

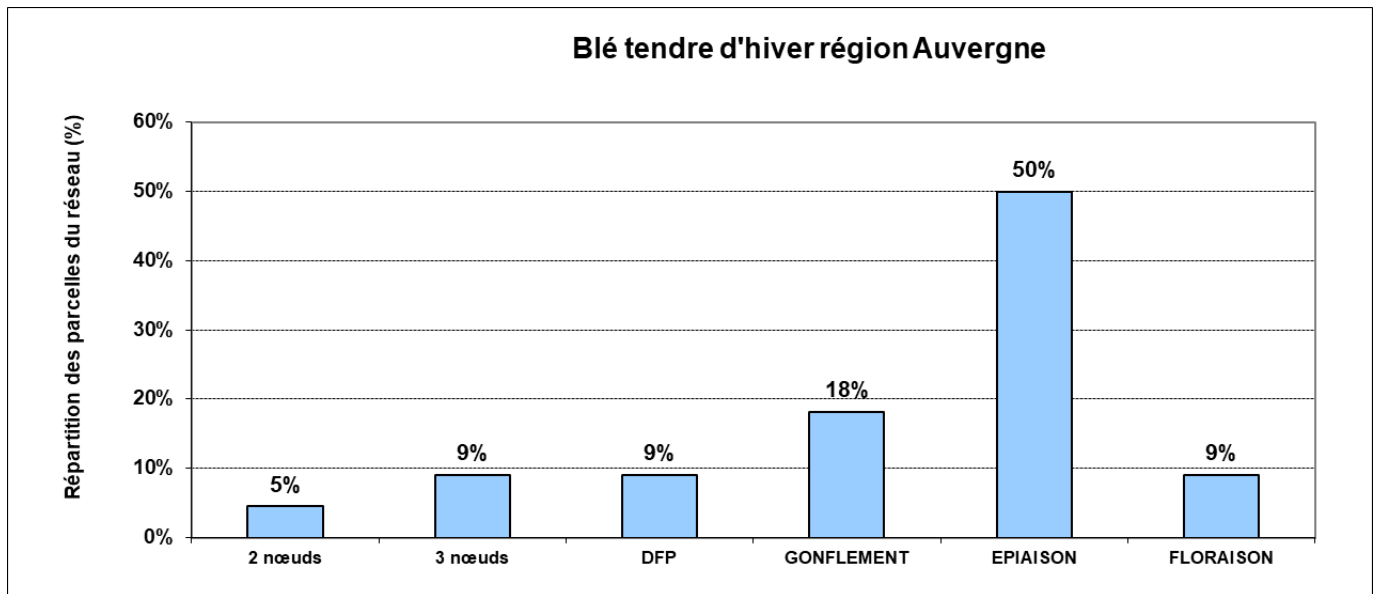


Réseau

Ce bulletin fait état de l'observation de 31 parcelles, 10 dans l'Allier, 14 dans le Puy-de-Dôme, 5 en Haute-Loire et 2 dans le Cantal. Zones concernées par les observations : Bocage Bourbonnais, Sologne, Forterre, Limagne Nord et Sud, le Forez et les Bassins d'Aurillac et de Saint Flour.

Stades et état des cultures

La moitié des parcelles observées sont au stade épiaison.



Maladies

- **Septoriose**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : la période de sensibilité du blé à la septoriose débute avec l'arrivée de parcelles au stade 2 nœuds. Son développement et sa nuisibilité sont fonction des précipitations jusqu'à la fin de la montaison.

- Un bilan de la présence de septoriose a été réalisé sur les 29 parcelles du réseau. Le développement de la maladie est toujours très faible. Elle a été observée sur la F3 définitive sur 5 parcelles avec entre 10 et 30% des feuilles touchées, et trois parcelles présentent des symptômes sur F2 et F3 définitives avec entre 10 et 30% des feuilles touchées.

- D'après le modèle SeptoLIS, des contaminations ont eu lieu depuis les récentes pluies mais la pression reste faible.



Observation et seuil de nuisibilité : à partir du stade 2 nœuds, observer les 3 dernières feuilles de 20 plantes. Le seuil de nuisibilité de la septoriose est atteint, pour des variétés sensibles, si plus de 20% des F4 définitives (= 2e feuilles au stade 2 nœuds et 3e feuilles déployées au stade dernière feuille pointante) présentent des symptômes et, pour des variétés peu sensibles, si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers

Symptômes : taches rectangulaires allongées dans le sens des nervures, pycnides (points) noirs très visibles et caractéristiques de la maladie sur les taches « mûres ».

Situations à risque : variétés sensibles, semis précoces, pluies régulières pendant la montaison.

La lutte agronomique passe essentiellement par le choix d'une variété peu sensible.

Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Septoriose » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

• Rouille jaune

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

Des foyers de rouille jaune sont signalés sur des variétés sensibles depuis une quinzaine de jours (Ephoros, Nemo, Uli12, Goncourt), sur 2 parcelles du réseau et sur 1 parcelle hors réseau BSV (parcelles flottantes), dans le Bourbonnais, en Limagne avec les trois derniers étages foliaires touchés (F1, F2 et F3) autour de 20%.



Observation et seuil de nuisibilité

Pour les variétés sensibles (note ≤ 6), le seuil de nuisibilité est atteint s'il y a présence de foyers actifs au stade épi 1cm ou présence de pustules au stade 1 nœud. Pour les variétés résistantes (note > 6), il est atteint s'il y a apparition de la maladie après 2 nœuds.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers

- Symptômes : en foyers, pustules jaunes parfois orangées alignées le long des nervures.
- Les variétés sensibles, les secteurs ayant été affectés l'année précédente, les hivers doux, printemps doux avec de fortes rosées sont les situations les plus à risque.
- La lutte variétale est le levier agronomique le plus efficace contre cette maladie. Néanmoins, en raison des contournements parfois rapides de résistance, il est nécessaire de consulter tous les ans la mise à jour des échelles et notes de sensibilité variétale. Par exemple, la sensibilité de variété Oregrain a évolué en 2016. Elle est aujourd'hui notée 4 (assez sensible) vis-à-vis de la rouille jaune.
- Les symptômes, facteurs de risques et méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Rouille jaune » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>



- **Rouille brune**

Cette semaine, aucune parcelle ne présente de symptômes de rouille brune.

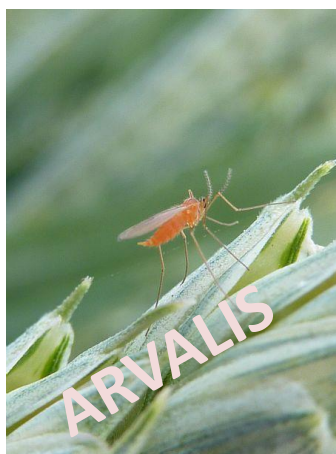
- **Cécidomyie orange**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie :

Cette semaine 7 parcelles ont été équipées d'un piège en Limagne Nord et Sud ainsi que dans le l'Allier. Sur 2 parcelles, entre 1 et 4 cécidomyies ont été piégées en 7 jours. Nous entrons dans la période de sensibilité du blé (début épiaison à fin floraison) : penser à installer les cuvettes jaunes.

Observation et seuil de nuisibilité : le seuil d'alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observer le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l'intensité de leur activité de ponte. En termes de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, 1 larve/épi correspond à une perte d'1q/ha.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cécidomyie orange est un insecte orange mesurant 2 à 3mm dont les larves se nourrissent dans les épillets au détriment du grain provoquant des déformations et des pertes de rendement et de qualité. Le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts. Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Il existe une grille agronomique d'évaluation du risque à la parcelle. Le choix d'une variété résistante est un moyen de lutte dont l'efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer. Les symptômes, la grille de risque et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Cécidomyie orange du blé » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>



Orge

Données du réseau

Huit parcelles sur quatorze déclarées ont fait l'objet d'au moins une observation (deux dans l'Allier, deux en Haute-Loire, une dans le Cantal et trois dans le Puy-de-Dôme) sur la période du 20 et 21 mai.

Stades des cultures

De gonflement à début épisaison pour les parcelles de Haute-Loire et du Cantal en altitude et de début à fin floraison en plaine.

Etat végétatif

Les dernières feuilles sorties en altitude sont globalement saines par contre en plaine on note de l'oïdium et de l'helminthosporiose. Dans des parcelles hors réseau quelques dégâts de gel à la méiose sont présents sur le nord Allier touchant de 1 à 2 – 3 épillets.

Observations maladies


Pour la majorité des parcelles de plaine une intervention a été réalisée.

- **Oïdium**

L'oïdium est signalé :

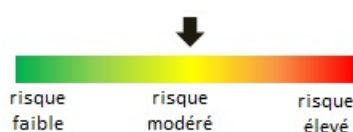
- dans une parcelle du Cantal avec 20% des F3 touchées,
- et dans une parcelle du Puy de Dôme avec 20% des F3 touchées.

La période de sensibilité (Z30 à Z49) est dépassée dans les parcelles de plaine, par contre les parcelles de moyenne montagne sont encore en période de pleine sensibilité.

		Seuils d'intervention		
Maladies	Période de sensibilité	Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Oïdium	Z30 à Z49	Plus de 20 % de feuilles atteintes	Plus de 50 % de feuilles atteintes	



En plaine




En altitude

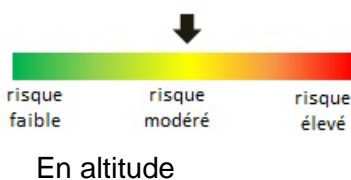
• Helminthosporiose

L'helminthosporiose est observée dans deux parcelles du réseau :

- 1 parcelle dans l'Allier avec 50% des F3 touchées et la F2 est touchée à hauteur de 30%,
- et une parcelle du Cantal avec 20% des F3.


Maladies	Période de sensibilité	Seuils d'intervention		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Helminthosporiose	Z31 à Z51	Plus de 10 % de feuilles atteintes	Plus de 25 % de feuilles atteintes	

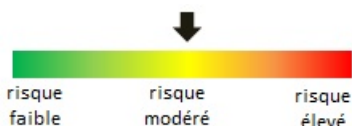
La période de sensibilité (Z31 à Z51) est dépassée dans les parcelles de plaine, par contre les parcelles de moyenne montagne sont encore en période de pleine sensibilité.



• Rhynchosporiose

La rhynchosporiose est signalée dans une parcelle de l'Allier avec 50% des F3 et 20 % des F2 touchées.

Maladies	Période de sensibilité	Seuils d'intervention		
		Variétés sensibles	Variétés moyennement et peu sensibles	
Rhynchosporiose	Z31 à Z49	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	Plus de 10 % de feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis Z31	



Observations ravageurs

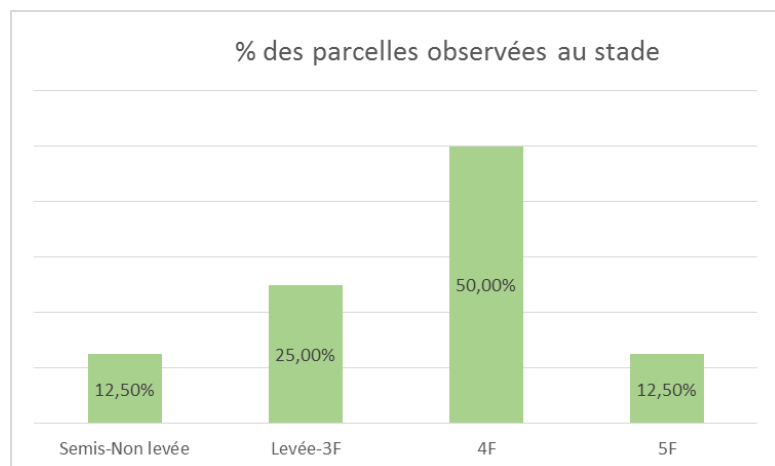
Présence de criocères signalée dans 1 parcelle du Puy-de-Dôme avec 1% de plantes touchées.

Maïs

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 16 des 17 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (8 dans l'Allier et 8 dans le Puy-de-Dôme).

Stade et état des cultures

Les stades vont de semis-non levée à 5 feuilles, pour des semis réalisés du 09 avril au 11 mai.



De nombreuses parcelles de la région ont été touchées par des symptômes de gel. Avant 5 feuilles, les dégâts de gel touchent les premières feuilles sorties qui peuvent être détruites, mais l'apex est protégé : il est encore dans le sol. La plante peut récupérer et initier de nouvelles feuilles. Attention, les feuilles desséchées à cause du gel devront être prises en compte pour déterminer le stade de la culture.

Ravageurs

- **Limaces**

Identification : les feuilles sont dévorées, seules les nervures (photo1) ne sont pas attaquées. Quelques fois les maïs de 2-3 feuilles peuvent être coupés à la base de la tige.

Observations : 3 parcelles sont concernées par des dégâts de limaces cette semaine.

2 parcelles (1 Allier, 1 Puy-de-Dôme) ont des dégâts mineurs, 1 autre dans le Puy-de-Dôme a quelques dégâts (moins de 20 % des pieds touchés).



Photo 1

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque défini pour les dégâts de limaces sur maïs ; la perte de pieds peut nécessiter un re-semis dans les cas les plus graves. Surveiller les parcelles en cas de fortes pluies, ou les parcelles les plus humides, ou à historique de dégâts, débris végétaux en surface, non travail du sol.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible de la levée au stade 5-6 feuilles.

Analyses indicative du risque : plus de 75% des parcelles observées cette semaine ne présentent pas de dégâts. La surveillance des parcelles est toutefois de mise tout au long de la période de levée vis-à-vis des limaces, notamment dans les situations considérées historiquement à risque.



Pour surveiller les limaces, reconnaître les différentes espèces et connaître les moyens de prévention, vous pouvez consulter la Note commune limaces :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

• Dégâts d'oiseaux

Identification : avant la levée, les oiseaux déterrent la semence et la consomment ; après la levée la plantule est arrachée, puis la graine consommée. Les dégâts d'oiseaux laissent sur la ligne des trous caractéristiques (photo 2).

Observations : 7 parcelles du réseau (4 dans l'Allier, 3 dans le Puy-de-Dôme) sont concernées par des attaques d'oiseaux avec moins de 1% des pieds touchés.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque défini pour les dégâts d'oiseaux : une perte de pieds importante peut conduire à un nouveau semis.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 8 feuilles.

Analyse indicative du risque : présence de dégâts faibles signalés dans le réseau, restez vigilants.



Photo 2



• Taupins

Identification : la présence de taupin est caractérisée par plusieurs symptômes :

- attaque sur graines, conduisant à des problèmes de levée,
- dessèchement ou flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce,
- disparition des plantes dès 2-3 feuilles, mais plus fréquemment à partir de 4 feuilles jusqu'à 6-8 feuilles, voire plus,
- une perforation, un trou circulaire, de 1 à 2 mm de diamètre au niveau du collet, la présence du parasite (le vers « fil de fer », de couleur jaune) confirme le pronostic (photo 3).



Photo 3

Observations : 1 parcelle du réseau située dans l'Allier est concernée par des dégâts de taupins avec moins de 1% des pieds touchés.

Seuil indicatif de risque : une perte de pieds importante qui peut conduire à un nouveau semis.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 8-10 feuilles.

Analyse indicative du risque : présence de dégâts faibles signalés dans le réseau, restez vigilants.

- **Vers gris (noctuelle terricole)**

Identification : petits trous, à l'emporte-pièce, sur les premières feuilles de la plantule de maïs. Ces trous sont principalement situés sur le bord du limbe et quelquefois au centre de la feuille et alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale.

Observations : 1 signalement dans l'Allier cette semaine, avec moins de 1% des pieds touchés.

Seuil indicatif de risque : Il n'existe pas de seuil de risque.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 6-8 feuilles.

Analyse indicative du risque : présence de dégâts faibles signalés dans le réseau, restez vigilants.



Photo 4

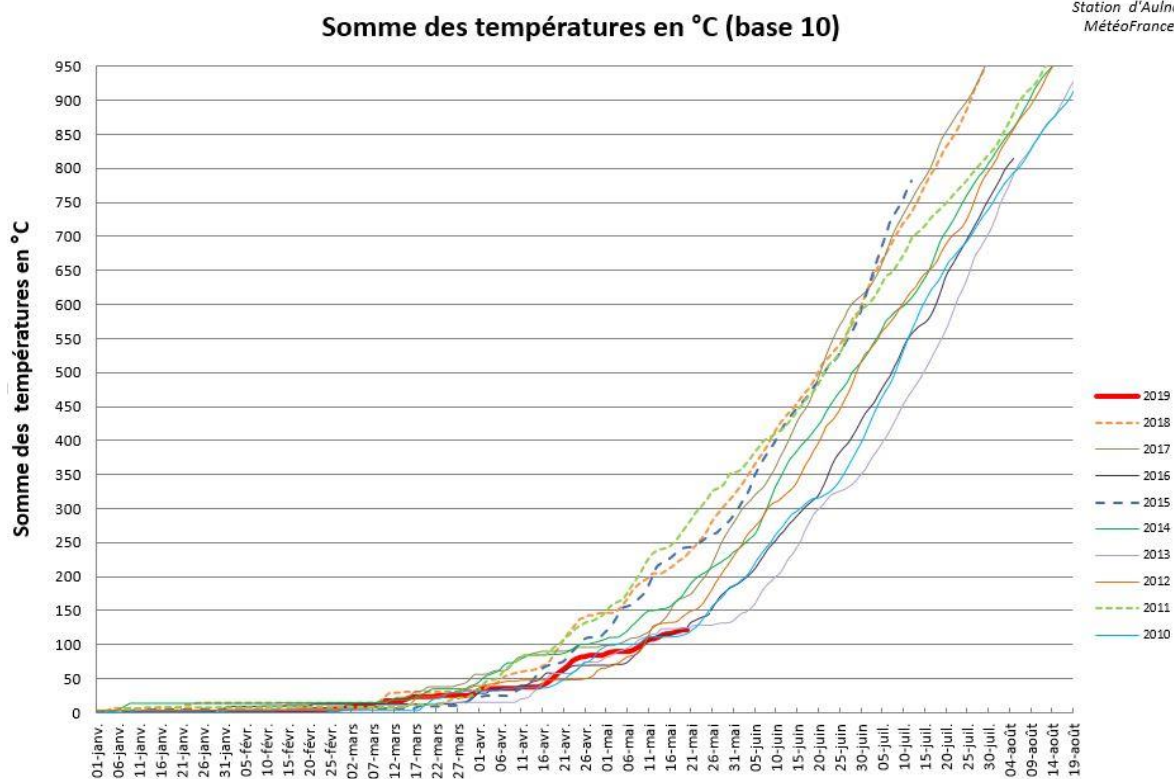


- **Pyrale**

Le développement des pyrales est basé sur les sommes de température. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des sommes de températures en base 10 depuis le 1er janvier 2019 (courbe rouge), ainsi que les sommes de température des 10 dernières années. 2019 se situe dans les années les plus froides.

Le vol de pyrale s'annonce peu précoce cette année.

Station d'Aulnat
MétéoFrance



Triticale

Réseau triticale 2018 – 2019

Le réseau de surveillance cette semaine en Auvergne comprend 10 parcelles : 1 sur le plateau du Puy, 3 sur la planèze de Saint-Flour, 1 en Chataigneraie, 2 dans le Livradois-Forez, 1 dans le Bocage Bourbonnais, 1 en Sologne Bourbonnaise et 1 Montagne Bourbonnaise.

Stades et état des cultures

Les stades des triticales du réseau d'observation vont de dernière feuille étalée à fin épiaison.

Maladies foliaires

Les maladies restent rares. Des attaques d'oïdium sur deux parcelles de VUKA avec 30 à 50% des F3 touchées et une autre parcelle de TRISKELL avec 20% des F3 atteintes.

Risque oïdium

Variétés sensibles



Variétés peu sensibles



Avec le retour de conditions humides, la rhynchosporiose refait son apparition. Elle est signalée dans quatre parcelles : 3 parcelles avec 10% des F3 touchés et 1 dernière parcelle de ANAGRAM avec 40% des F3 atteintes. Une autre parcelle de RGT OMEAC hors réseau dans le Livradois est également bien touchée par la rhynchosporiose avec 40-50% des F3 touchés et 10% des F2.

Risque complexe rhynchosporiose / septoriose

Variétés sensibles



Variétés peu sensibles



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

